

29 AVR. 2011

Service Courrier

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS**

SEANCE DU 30 MARS 2011

DLB 865/11

L'an deux mille onze et le mercredi 30 mars à 17h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

**Présents :**

Mmes Joséphine GROLEAU, Géraldine KERVELLA, Sylvie KLEIN, Sylvie LESCURE, Monique MOLINIER, Marie-Christine PINOL, MM. Christian ALLEMANY, Robert BAISSÉ, Gérard BARO, Gérard BARRAU, Gérard BELLOC, Jean-Michel BONNAFOUX, Guilhem BONNARIC, Olivier BRUN, Marcel BUISSON, Bernard CHAUD, Adam DA SILVA, Philippe ENJERLIC, Charles FAURE, André GALINIER, Jacques GARRIGA, Michel GUIRAO, Alain GUIRAUD, Alain HUC, Philippe HUPPE, Christian JANTEL, Yves LAUGE, Jean-Yves LE BOZEC, Michel LOUP, Jean-Louis MADALLE, Jean-Baptiste MAJORY, Pierre MARHUENDA, Jacques MARTI, Gaël MINIER, Michel ODILE, Pierre PENALVA, Robert RALUY, Ansiou REVALOR, Gérard ROQUES, Philippe ROUGEOT, Alain RYAU, Edgard SICARD, Alain SENEGAS, Michel TRILLES, Michel TRINQUIER, Claude VISTE.

**Absents excusés :**

Mme Josiane BUCHACA, Michèle DERSON,  
MM. Louis BORRAS, Richard DRUILLE, André FRETAY, Robert GAIRAUD, Michel MAS

**Objet : DEMANDES DE SUBVENTIONS – QUAI DE TRANSFERT AGDE**

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il est nécessaire de prévoir des travaux de requalification du quai de transfert à Agde par lequel transitent chaque année près de 20 000 tonnes d'ordures ménagères.

Il précise que l'enveloppe financière prévisionnelle est estimée à 1 500 000 euros H.T, majorée de 10% correspondant à la maîtrise d'œuvre, soit un total de 1 650 000 euros H.T

Il propose donc de déposer une demande de subventions auprès du Conseil Général et de l'ADEME pour la réalisation de ces travaux.

Il sollicite l'avis du Comité Syndical sur cette question.

Le Comité Syndical,

La présentation de Monsieur le Président entendue,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

SOUS-PREFECTURE  
REÇU LE

27 AVR. 2011

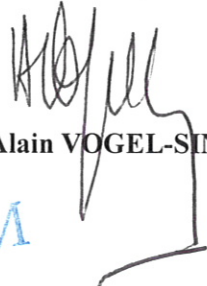
SERVICE COURRIER


**APPROUVE** le projet de requalification du quai de transfert d'Agde tel que présenté par Monsieur le Président.

**AUTORISE** Monsieur le Président à déposer une demande de subventions auprès du Conseil Général et de l'ADEME pour la réalisation des travaux de requalification du quai de transfert d'Agde.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jour, mois et an susdits.

**Le Président,**  
  
**Alain VOGEL-SINGER**



**SOUS-PREFECTURE**  
**REÇU LE**  
**27 AVR. 2011**  
**SERVICE COURRIER**